

Agnès Labrousse

**Caroline Dufy et Florence Weber,  
*L'ethnographie économique, La  
Découverte, Repères, Paris, 2007,  
122 p.***

**Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Agnès Labrousse, « Caroline Dufy et Florence Weber, *L'ethnographie économique*, La Découverte, Repères, Paris, 2007, 122 p. », *Revue de la régulation* [En ligne], n°2 | Janvier 2008, mis en ligne le 30 janvier 2008. URL : <http://regulation.revues.org/index2192.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Recherche & Régulation

<http://regulation.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://regulation.revues.org/index2192.html>

Ce document PDF a été généré par la revue.

© Tous droits réservés

Note de lecture

Caroline Dufy et Florence Weber, *L'ethnographie économique*, La Découverte, Repères, Paris, 2007, 122 p.

Agnès Labrousse

Voici un petit ouvrage remarquable qui arrive à point dans un contexte de bouleversement du paysage des sciences sociales. Il dresse un panorama de l'ethnographie économique en balayant des thématiques variées – monnaie et marché, production et consommation etc. – et des travaux allant des grands classiques comme Mauss ou Malinowski aux recherches les plus récentes. Ces dernières font bien souvent voler en éclat les dichotomies usuelles entre économies primitives et économies modernes, entre économies du Nord et du Sud. Ce livre entend peser sur l'évolution disciplinaire en cours en même temps qu'il en dessine les contours.

## 1. Qu'est-ce que l'ethnographie économique ?

L'ethnographie se caractérise par un rapport pointilleux à l'enquête de terrain. Elle est avant tout une méthodologie dans laquelle l'observation située occupe une place centrale. « L'ethnographie économique est une méthode, applicable ici et ailleurs, aujourd'hui et autrefois, qui ne tient jamais pour acquises les catégories de pensée des savants et des experts mais les confronte aux catégories de la pratique [Bourdieu, 1972] » (p. 4-5). L'« empirisme irréductible des ethnographes », les amène à porter un regard attentif aux rationalités pratiques des acteurs et à la matérialité des objets. L'ethnographie resitue et « restitue les façons de faire et de penser dans leur diversité » (p. 5).

Si cette méthodologie s'est illustrée en premier lieu au sein de la discipline anthropologique et si elle en reste le fondement majeur, les anthropologues n'ont en rien le monopole de l'ethnographie. Certains sociologues la pratiquent assidûment de même que les historiens adeptes de la « description dense »<sup>1</sup>. Elle est donc à la disposition des économistes qui souhaiteraient s'en emparer, nous y reviendrons. Elle est applicable à un champ économique défini par « les formes et les structures sociales de la production, de la répartition et de la circulation des biens qui caractérisent une société à un moment donné de son existence [Godelier] » (p. 11). « L'essentiel du travail ethnographique consiste donc à mettre au jour, à partir de l'analyse fine des transactions, les cadres dans lesquelles elles prennent leur signification pour leurs partenaires. Ces cadres cognitifs sont d'abord constitués par la langue et par les diverses procédures de qualification de la transaction. D'où l'intérêt pour la construction sociale des catégories à l'échelle d'une communauté linguistique, et pour la qualification en droit des transactions (ceci est un don, ceci est un prêt par exemple). D'où aussi l'intérêt pour la dimension performative : ouvrir une transaction par des formules figées, c'est une façon de dire sans ambiguïté ce que l'on est en train de faire. Les rituels de transaction sont des techniques socialement efficaces [...]. Au-delà et en deçà des rituels, les dispositifs matériels fixent la

---

<sup>1</sup> Cf. Arborio A.-M., Cohen Y., Fournier P., Hatzfeld N., Lomba C., Müller S. dir. (2008), *Le travail en pratiques : croisement de perspectives ethnographiques et historiques*, à paraître.

signification de « ce qui se passe ici » (p. 22). Parmi ces dispositifs matériels, les lieux, les postures, les gestes (*l'hexis* corporel adapté à la situation) comptent, mais aussi les outils techniques particulièrement toutes les procédures d'inscription des transactions dans des séries ».

Si la méthodologie ethnographique a été longtemps confinée à l'analyse des sociétés du Sud ou de l'hors-marché, la recomposition actuelle des paysages disciplinaires pourrait lui donner un nouvel élan.

## 2. Une recomposition des paysages disciplinaires propice à un renouveau ?

« Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les sciences sociales avaient fondé leurs divisions disciplinaires sur une double division du monde. Elles avaient considéré que, dans notre monde, la sphère économique suivait ses propres lois, distinctes des processus sociaux à l'œuvre dans les autres sphères (politique, religieuse, caritative, privée...), et que, dans le reste du monde, des sociétés en voie de disparition étaient caractérisées par l'indistinction entre sphères, et en particulier par l'encastrement des interactions économiques dans les relations sociales. [...] On peut donc dire que les sciences sociales ont connu jusque dans les années 1970 une situation où prévalaient deux Grands Partages emboîtés, les sociétés occidentales contre le reste du monde (réservé à l'anthropologie), la sphère économique des sociétés occidentales (réservée à la science économique) contre le reste de ces sociétés (réservé à la sociologie) » (pp. 16-17). Cette division du travail est porteuse de nombreux biais. Le terrain exotique ou historique étudié par l'ethnographe est comparé au modèle théorique éthéré du marché walrassien assimilé sans plus de procès aux économies occidentales. Il rappelle un biais dont Caroline Dufy, spécialiste des pays de l'Est, est sans doute familière : celui de « comparing models with muddle » (Alec Nove), comparer la boue du terrain de l'économie capitaliste (ou socialiste) « réellement existante » à l'efficacité théorique a priori du modèle du plan (ou de l'économie de marché).

Or cette division du travail s'ébranle aujourd'hui sous les coups de boutoir de l'impérialisme économique néoclassique (Gary Becker) mais aussi le renouveau de la sociologie économique (Granovetter) et enfin le développement d'une « anthropologie du proche », c'est-à-dire des sociétés modernes. On assiste aujourd'hui à la montée en puissance de travaux ethnographiques qui tentent de dépasser les oppositions réductrices entre archaïsme et modernité, don et marché, solidarité et intérêt personnel. Si, selon les auteures, l'impérialisme économique et la sociologie économique sont porteurs de réductionnismes symétriques (le tout économique versus le tout social), cette nouvelle ethnographie semble quant à elle porteuse de nombreuses novations.

## 3. Des champs de recherche fertiles à la croisée de l'ethnographie et de l'économie

Caroline Dufy et Florence Weber proposent un véritable florilège de références, rassemblées et ordonnancées de manière convaincante, alors même que les travaux évoqués ont été le plus souvent menés en ordre dispersé. Elles donnent à voir la fécondité des approches ethnographiques sur des thèmes centraux en économie : marché et monnaie, consommation, production et travail, entrepreneur, développement et transformation post-socialiste.

Après être revenues sur les notions classiques du don, du potlatch, de la kula, les auteures montrent combien « les régimes d'échanges non marchands constituent un

archipel d'une grande complexité » qui ne saurait être réduit à un simple paradigme du don qui s'opposerait diamétralement au marché. Le monde des professionnels du marché est un monde d'interconnaissances, de relations personnelles, qui font de la confiance un support majeur pour les relations d'échanges (p. 43). « Ces concepts analysent l'échange non pas comme un système où des individus interviennent sur des objets par l'intermédiaire des prix, mais comme un système de relations entre des personnes par l'intermédiaire des choses » (p. 7). Les ethnographes insistent donc sur la construction sociale des marchés, sur l'interprétation des règles marchandes par les acteurs. Autant de sujets familiers aux économistes hétérodoxes. Autre thème qui ne manquera pas d'éveiller quelques échos : le traitement du marché comme « fiction active ». Emboîtant le pas à Michel Callon, il est dit que « les lois du marché sont une expression concrète de cette fiction »<sup>2</sup> (p. 51). Il agit bien là d'un sujet fondamental mais il conviendrait également de travailler les limites du caractère performatif voire auto-réalisateur du modèle néoclassique et des supposées « lois du marché ». Si ce modèle peut influencer sur les représentations et les comportements des agents, certaines hypothèses sous-jacentes au modèle (transitivité et indifférence des préférences au contexte par exemple) ne pourront pas être réalisées<sup>3</sup>. La validité et l'universalité des « lois du marché » sont sujettes à caution<sup>4</sup>. Il y a résistance du réel, comme l'illustrent d'ailleurs les errements des politiques de transition ou les échecs des politiques d'ajustement structurels évoqués dans le dernier chapitre du livre. En poussant trop loin l'idée de la « performativité » du marché<sup>5</sup>, ne reconduit-on pas la division du travail entre, d'un côté, une économie, science du marché triomphant, et de l'autre, les sciences sociales des miettes de l'ante-marché et de l'hors-marché ? N'est-ce pas recréer in fine les « mondes hostiles » que l'ouvrage s'efforce à juste titre de connecter ?

Autre thème économique phare du livre, la monnaie. Les anthropologues ont depuis longtemps mis en évidence la dimension symbolique et politique de la monnaie. Ils se sont également intéressés à son émergence et au passage de monnaies primitives aux monnaies modernes. Par-delà cette opposition classique, des enquêtes de terrain contemporaines, notamment celles de Viviana Zelitzer, mettent en évidence la présence de monnaies multiples. « Même dans un monde moderne où la monnaie est supposée être neutre et universelle, les acteurs sociaux distinguent dans leurs pratiques quotidiennes, différentes formes de monnaie (pensons aux tickets-restaurants) en restreignent les utilisations ou encore établissent des sources et des destinations précises en fonction de ces formes monétaires (l'argent des allocations est pré-affecté à certaines dépenses par exemple). [...] Les individus donnent une

---

2 Un débat récent autour de cette idée de Callon a pris place. Cf. Miller, D. (2002), "Turning Callon the Right Way Up", *Economy and Society*, 31(2): 218-233. Miller, D. (2005), "Reply to M. Callon", *Economic Sociology – European Electronic Newsletter*, 6 (3): 3-14. Callon, M. (2007), "What Does it Mean to Say that Economics is Performative?", in D. MacKenzie, F. Muniesa and L. Siu (eds.), *Do Economists Make Markets? On the Performativity of Economics*, Princeton: Princeton University Press.

3 Cf. les travaux de psychologie expérimentale, notamment Kahneman D. & A. Tversky Ed. (2000), *Choices, Values, and Frames*, Cambridge, Cambridge University Press.

4 Orléan A. (2001), « Humility in Economics », *Post-Autistic Economics Newsletter*, n° 5, mars, article 2.

5 Plutôt que d'envisager la performativité de manière binaire, ne serait-il pas plus pertinent de s'interroger sur la façon dont le modèle néoclassique influe – au côté d'autres modèles – sur les comportements, par quelles médiations et jusqu'où ? Il serait intéressant à ce propos de faire une étude comparée de la performativité néoclassique et de ses limites selon les secteurs et les cadres institutionnels. La thèse de Callon s'appuie en effet le plus souvent sur des marchés très spécifiques (enchères notamment) qui présentent d'emblée des affinités avec le modèle walrassien. Cf. Rodrigues J. & Santos A. « Economics as Social Engineering. Questioning the Performativity Thesis », Paper presented at the EAEPE conference, 1-3 November 2007, Porto.

empreinte physique, spatiale, matérielle à la monnaie, qu'elle nomme son 'marquage' » (p. 52). Ne retrouve-t-on pas ici, sous des formes renouvelées, certaines caractéristiques des « *special purpose money* » au sein même des « *general purpose money* » modernes pour reprendre un concept développé par les ethnologues Bohannan et Dalton<sup>6</sup> ? Cette analyse des monnaies multiples axées sur les pratiques monétaires ouvre des pistes pertinentes pour les analyses monétaires hétérodoxes<sup>7</sup>.

Il en est de même pour un autre champ, celui de la consommation. « Contre l'économiste, l'anthropologie élabore une conception de la consommation sociale, relationnelle et active, et non pas privée, passive et atomistique » (p. 56). Il conviendrait d'ajouter ici, contre l'économiste standard. Les travaux ethnographiques récents montrent « les trajets transculturels des objets [même les plus industriels] : selon les contextes culturels, ils acquièrent une signification et un usage différent » (p. 60). « L'échange ne serait pas possible sans une série d'arrangements sociaux sur ce qui est désirable, sur ce qu'il est raisonnable de sacrifier pour effectuer l'échange, sur les individus supposés exercer une demande et sur les circonstances dans lesquelles ils peuvent le faire » (p. 62). Il y a peut-être une insistance excessive accordée à la consommation de masse pour mieux l'opposer à la diversité de ses usages. Faut-il voir dans ce prisme fordiste, un défaut commun avec les travaux régulationnistes « première manière » ?

Une remarque analogue pourrait être faite à propos de la remise en cause du modèle de la grande entreprise capitaliste (p. 74). L'omniprésent modèle de la fabrique universelle a sans doute conduit les sciences sociales à négliger la coexistence de ce modèle avec des formes alternatives d'organisation du travail et de la production, et ce, depuis les débuts de la révolution industrielle<sup>8</sup>. Formes alternatives que l'on semble redécouvrir aujourd'hui pour en faire un peu rapidement des manifestations inédites du post-fordisme. Au demeurant, nombre de travaux ethnographiques donnent à voir les liens complexes entre sphère productive et sphère domestique, entre production et reproduction. Quant à l'ethnographie des entreprises et des entrepreneurs, elle est restée largement sous-développée et cantonnée essentiellement aux entrepreneurs du Sud (p. 63). Les analyses des réseaux et du « commerce ethnique » tendent souvent à « ethnologiser » à l'excès les réseaux et à ignorer le cadre institutionnel et notamment juridique de l'action économique.

#### 4. Quel dialogue, avec quelle économie ?

Ce livre est un appel fort à la confrontation, au dialogue et au rapprochement des perspectives ethnographiques et économiques. Nous exprimerons ici quelques réserves non quant à cet objectif mais à l'égard de ses modalités. Nous esquisserons ensuite quelques pistes sans taire les difficultés, ni les bénéfices de tels échanges.

---

6 Bohannan P. (1955): "Some Principles of Exchange and Investment Among the Tiv", *American Anthropologist*, 57, pp. 50-70 ; Bohannan P. & Dalton G. [éd.], (1961): *Markets in Africa*, Evanston, Northwestern University Press.

<sup>7</sup> Un projet de recherche sur la pluralité monétaire, emmené par des chercheurs proches de la théorie de la régulation (Jaime Marques-Pereira, Pepita Ould-Ahmed & Bruno Théret entre autres), est d'ailleurs en cours.

<sup>8</sup> Cf. Cottureau A., « The Fate of Collective Manufactures in the Industrial World : The Silk Industries of Lyons and London, 1800-1850 », in : C. F. Sabel and J. Zeitlin, *World of Possibilities: Flexibility and Mass Production in Western Industrialization*, New York : Cambridge University Press, 1997 et Cottureau A., « Problèmes de conceptualisation comparative de l'industrialisation, L'exemple des ouvriers de la chaussure en France et en Grande Bretagne », dans C. Topalov et S. Magri (dir.), *Villes Ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 41-82.

Les deux auteures envisagent d'abord la confrontation et le dialogue avec l'économie néoclassique<sup>9</sup>. On les comprend. Il y a là probablement une volonté de s'adresser au cœur de la discipline économique, au siège de son pouvoir sur les idées et sur les hommes. Pour Caroline Dufy et Florence Weber, une condition importante « pour permettre un dégel des relations entre la science économique formalisée et les sciences sociales attachées au travail documentaire [est] de se débarrasser au moins provisoirement, des débats épistémologiques qui ont contribué à raidir les positions des deux côtés du rideau de fer du modèle scientifique naturaliste [...] » (p. 106). Nous allons prendre, en partie du moins, le contre-pied de cette proposition. S'il est nécessaire pour les auteures de passer outre des questions épistémologiques pourtant cruciales, c'est que l'économie néoclassique est manifestement antinomique avec l'approche ethnographique. Mais ne serait-il pas alors plus avisé d'amorcer le dialogue avec d'autres courants économiques, certes plus marginaux mais dont le noyau épistémologique s'avère compatible avec l'ethnographie ? Un dialogue entre les institutionnalismes historiques en économie<sup>10</sup> et l'ethnographie ne mérite-t-il pas d'être envisagé ? Prenons quatre points fondamentaux mis en avant dans l'ouvrage pour définir l'approche ethnographique : le rôle central de l'observation dans la production de connaissances, la question de la réflexivité, l'attention aux rationalités pratiques et à l'historicité des sociétés.

Si depuis le *Methodenstreit*<sup>11</sup>, l'analyse économique dominante est sourde à la question de l'historicité, il n'en est pas de même de l'institutionnalisme historique. Les courants qui en relèvent développent une vision de l'économie située dans le temps et dans l'espace<sup>12</sup>. Ce n'est au demeurant aucunement un hasard si l'ethnographie économique se réfère à des auteurs qui comptent également parmi les pères fondateurs de l'institutionnalisme historique en économie de Weber à Veblen en passant par Polanyi.

On retrouve une telle parenté quant au rôle central de l'observation. A l'opposé de l'économie axiomatique, les institutionnalistes américains notamment, fortement influencés par le pragmatisme de Dewey et Peirce, ont accordé une importance toute particulière à l'observation dans le processus de théorisation. Leur démarche abductive offre de nombreux points de rencontre avec la démarche ethnographique. Il n'en est pas de même pour les *mainstream economics*. La domination du schéma déductif-nomologique et les hypothèses dominantes sur la rationalité des agents y rendent l'enquête de terrain superflue et dispensent de s'interroger et d'interroger les acteurs sur leurs modes de comportement<sup>13</sup>.

Cela nous amène à la question de la rationalité. L'ethnographie met l'accent sur les rationalités pratiques et les savoirs indigènes (p. 95). L'économie institutionnaliste met en avant le concept de rationalité limitée et procédurale (Simon), une rationalité qui est aussi située et instituée et donc en affinité avec l'ethnographie. De plus, des

---

9 Ce faisant, elles adoptent une vision un peu trop monolithique d'une science économique unifiée autour du paradigme néoclassique, même si plusieurs incursions sont faites dans les travaux hétérodoxes. De plus, l'économie néoclassique elle-même est aujourd'hui largement balkanisée autour d'un *patchwork* de théories standard élargies à géométries variables.

10 Cf. Théret B. (2000), « Institutions et institutionnalismes : vers une convergence des conceptions de l'institution ? », in Tallard M., Théret B. & Uri D. (2000), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 25-68.

11 Cf. Labrousse A. (2007) : « La querelle des méthodes, une affaire close ? », in : Diebold C. & Alcouffe A. (2007) : *La pensée économique de langue allemande*, Paris, Economica.

12 Cf. Labrousse A. (2006), « Éléments pour un institutionnalisme méthodologique – autonomie, variation d'échelles, réflexivité et abduction », *Économie et institutions*, n°8, pp. 5-53.

13 « Impossible pour un ethnographe de dissocier les actes des raisonnements indigènes, explicites ou implicites, non plus que de la position que les personnes occupent dans les univers sociaux qui sont les leurs » (p. 14).

économistes hétérodoxes comme Albert Hirschmann (1984) avaient déjà attiré l'attention sur les « rationalités cachées » des gens de terrain<sup>14</sup>, des rationalités distinctes de celles des experts. Elles correspondent à des pratiques sédimentées par l'expérience et potentiellement ajustées à des situations locales. En revanche, l'*homo oeconomicus* standard, autosuffisant et passif, « donné, isolé et définitif » pour reprendre l'expression de Veblen<sup>15</sup>, est un *homo clausus*. Il s'oppose foncièrement à l'*homo apertus* des ethnographes qui s'appuie sur les réseaux sociaux (p. 24). Mais il est proche de l'*homo oeconomicus institutionalis*, enchâssé dans le social.

Venons-en à la dimension réflexive de l'ethnographie<sup>16</sup>. La distinction entre catégories de l'observateur et catégorie des acteurs<sup>17</sup>, centrale dans la définition même de l'ethnographie, l'est également pour de nombreux auteurs relevant de l'institutionnalisme historique. L'analyse de régularités situées dans le temps et dans l'espace s'accompagne pour eux d'une historisation de l'observateur scientifique<sup>18</sup>. C'est particulièrement frappant chez Veblen, Commons, Weber ou encore Myrdal, même si cette tradition réflexive s'est largement effacée aujourd'hui. Au sein de l'économie standard qui vise à dégager des lois universelles, le processus de construction de l'objet, le regard de l'observateur est absent, le chercheur est extérieur à son objet. Les lois dégagées se veulent universelles parce qu'elles sont supposées exister indépendamment des constructions établies par l'observateur pour atteindre le réel.

Les courants de pensée hétérodoxes peuvent tout à fait dialoguer avec la méthodologie ethnographique voire même se l'approprier. Les bénéfices d'un tel échange seraient nombreux. Tout d'abord, cela permettrait de renouveler les hypothèses des modèles hétérodoxes, de mieux intégrer les motivations des acteurs. Les études de cas ethnographiques pourraient ainsi renouveler les modèles de la théorie des jeux ou des conventions en allant au-delà des sempiternels feux rouge et autres dilemme du prisonnier. Cela contribuerait à sortir l'économie de l'autisme dans lequel elle est en partie plongée. En outre, les ethnographes ont beaucoup à nous apprendre sur la façon d'observer et d'analyser l'émergence des règles et des routines, les modalités de leur changement. Les règles et normes informelles qui occupent une place centrale dans les analyses institutionnalistes contemporaines n'affleurent bien souvent qu'au travers d'une enquête ethnographique. De surcroît, cette démarche est d'une grande utilité pour s'interroger sur la genèse sociale et politique des catégories statistiques afin d'en permettre un usage plus averti, mais aussi d'affiner les catégories existantes et de dégager des informations nouvelles. Ces regards croisés entre ethnographie et économie pourraient franchir un pas supplémentaire en alliant analyse des singularités ethnographiques et analyse des régularités statistiques. Comme le soulignait Michel de Certeau<sup>19</sup>, « la 'compréhension' historique [...] a pour caractéristique non pas premièrement de

---

14 Hirschmann A. O. (1984), « La confession d'un dissident. Retour sur 'La stratégie du développement économique' », in Meier G. M. & Seers D. Ed. (1988), *Les pionniers du développement*, Paris, Economica, pp. 93-119.

15 Veblen T. (1898), « Why is Economics Not an Evolutionary Science ? », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 12, No. 4., pp. 373-397.

16 Cf. également Weber F. (1996), « Métier d'historien, métier d'ethnologue », *Cahiers Marc Bloch*, 4/1996, pp. 6-24.

17 « Pour l'ethnologue qu'il travaille par observation directe ou à partir d'une documentation historique ou archéologique, la question cruciale est pratique et non théorique : où doit-il se poster pour observer des faits significatifs ? En quoi le choix d'un poste d'observation détermine-t-il la portée et la nature des phénomènes qu'il analyse [...] ? ».

18 Pour plus de précisions sur ces thématiques, cf. Labrousse (2006), *op. cit.*

19 Certeau M. de (1974) : « L'opération historiographique », in : Le Goff J. & Nora P. (1974), *Faire de l'histoire, t. 1, Nouveaux Problèmes*, Paris, Gallimard, pp. 63-120, cit. p. 99.

rendre pensables des séries des données triées – bien que ce soit là ‘sa base’ – mais de ne jamais renoncer au rapport que ces ‘régularités’ entretiennent avec des ‘particularités’ qui leur échappent». Comme l’histoire sérielle, arrivée à son point culminant au moment où de Certeau écrivait ces lignes, l’économie a pour base de « rendre pensables des séries de données triées ». Dans une conception où les régularités statistiques sont liées à un système institutionnel, les « rendre pensables » implique de mettre en regard le quantitatif et le qualitatif, l’exceptionnel et le normal. Les bénéfices pour les ethnographes sont symétriques. En confrontant, leur terrain à des régularités statistiques, il leur est plus aisé d’éviter l’écueil de l’enfermement dans le micro et le particulier du terrain (et saisir par là même ce qui en fait la spécificité). Si les ethnographes mettent en évidence de manière extrêmement fine la diversité microéconomique, ils ont parfois tendance à proposer une vision relativement grossière de l’« environnement » économique d’ensemble. Ils adoptent quelquefois une vision extérieure, toute imprégnée de vulgate économique, de ce contexte de l’économie de marché. Or les économistes hétérodoxes ont mis en évidence la diversité des capitalismes, le rôle des cadres institutionnels et organisationnels. Des notions comme celles de l’hybridation des modèles productifs et des capitalismes devraient d’ailleurs trouver plus d’intérêt à leurs yeux. Ici aussi, l’ignorance est souvent réciproque.

Si les bénéfices du dialogue semblent multiples, les difficultés et les obstacles ne le seront pas moins. Ce commerce des idées ne manquera pas de se heurter aux catégories de langages indigènes des sciences sociales, aux dialectes savants des ethnographes et des économistes. L’ouvrage en fournit involontairement un exemple avec la notion d’évolutionnisme. Dans les sciences sociales autres que l’économie et dans ce *Repères* (p. 70), la notion renvoie à une perspective téléologique d’évolution déterministe des sociétés charriant de nombreux biais et profondément datée. Or la notion d’évolutionnisme en économie renvoie le plus souvent à une vision toute différente. Ainsi, l’évolutionnisme de Veblen<sup>20</sup> ou encore de Nelson & Winter<sup>21</sup> n’a rien de téléologique : il insiste au contraire sur la diversité des trajectoires, le rôle de hasards historiques. Au demeurant, la prédilection des évolutionnistes pour le niveau microéconomique, leur attention aux processus d’apprentissage, aux schèmes cognitifs et aux routines en font des interlocuteurs intéressants pour les ethnographes (et vice-versa). Toujours à propos de ces questions langagières, on notera que là où l’économiste hétérodoxe voit prosaïquement des « routines », l’ethnologue décèle des « rites techniques » (un héritage de l’anthropologie du religieux ?). Des traducteurs et des passeurs sont indispensables. Ce livre constitue un préambule à un dictionnaire bilingue qui reste à écrire.

Autre obstacle important, aussi ouvert soit-il, le regard de l’économiste hétérodoxe reste très largement formaté par les débats théoriques et par des catégories *a priori*. Cela laisse peu de place à une approche intégrant une dimension *bottom-up* conséquente. Souvent obnubilé par les outils méthodologiques de l’économie standard, il a certes une connaissance relative de la sociologie mais rarement de l’ethnographie. Cependant, dans certains domaines, comme l’économie territoriale on s’aventure déjà dans l’enquête de terrain qualitative avec des entretiens semi-directifs. Mais ce sont généralement les managers qui sont interrogés. On reste très loin encore d’une ethnographie au ras des acteurs et de l’entreprise.

Du côté des ethnographes, le « formatage » est tout autre. Il concerne bien plus leurs objets, leurs domaines de pertinence, leurs tropismes. L’ethnologue, l’ouvrage le

---

20 Veblen (1898), *op. cit.*

21 Nelson R. & Winter N. (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

souligne, s'intéresse aux objets matériels et à leurs significations. Mais il semblerait que certains objets ne retiennent guère son attention. A notre connaissance, une ethnographie des bilans comptables, des feuilles de salaires ou des indicateurs de rendements et de leurs significations pour les acteurs reste largement à faire<sup>22</sup>. Les rares ethnologues qui s'aventurent dans l'entreprise y retrouvent d'abord les problématiques canoniques de la discipline : don/contre-don, chaud/froid, pur/impur, systèmes de parenté, rites et fêtes<sup>23</sup>. Le rendez-vous de l'ethnologue avec l'économie nécessite un dépaysement et un déplacement des terrains et des objets. Il lui faudrait s'aventurer plus fréquemment dans le champ de la production et de l'entreprise, ne pas occuper seulement les marges mais aussi le cœur même de l'activité économique.

Des arènes, des institutions et des organisations (d'enseignement, de recherche, de publication) permettant un tel dialogue et le faisant vivre font cruellement défaut<sup>24</sup>. Un dialogue qui gagnerait à intégrer d'autres disciplines souvent plus ouvertes que l'économie à de telles méthodes comme la gestion ou encore l'ergonomie. La nécessaire remise en question des « Yalta » disciplinaires dont ce livre se fait l'écho et les prises de position en faveur de l'unidisciplinarité des sciences sociales (Orléan) pourraient aller de pair avec une diversification et un partage des méthodes, de l'ethnographie à l'économétrie. C'est peut-être la façon la plus commode d'éviter les réductionnismes et les impérialismes qui passent par l'exportation de boîtes à outils clé en main, dans l'ignorance de l'autre discipline. Espérons donc que cet ouvrage irriguera le champ de l'économie et suscitera des vocations aussi bien chez les ethnographes que chez les économistes.

#### **Pour citer cet article**

Agnès Labrousse, « Caroline Dufy et Florence Weber, *L'ethnographie économique*, La Découverte, Repères, Paris, 2007, 122 p. », *Revue de la régulation*, n°2, janvier 2008, Varia, [En ligne], mis en ligne le 30 janvier 2008. URL : <http://regulation.revues.org/document2192.html>.

---

<sup>22</sup> A l'exception notable des travaux de quelques sociologues comme Olivier Godechot ou Cédric Lomba. Cf. en particulier Lomba C. (2008) : « Usages ethnographiques des écrits sur les pratiques de travail », in : Arborio *et alii*, *op. cit.* dans lequel il analyse les indicateurs économiques au sein de l'entreprise à la fois comme supports de pratiques et comme « données ».

<sup>23</sup> On notera quelques exceptions remarquables comme Moulinié V. (1993), « La passion hiérarchique. Une ethnographie du pouvoir en usine », *Terrain*, 21, pp. 129-142.

<sup>24</sup> On remarquera par exemple que le DEA de sciences sociales de l'EHESS et de l'ENS n'inclut pas l'économie.